

Accompagnement à la suppression des sacs plastiques à usage unique dans les commerces

Communauté de Communes Blavet Bellevue Ocean

Parc d'Activités de Bellevue - Allée de Ti Neué

56700 Merlevenez

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Cécilia Gannat

cecilia.gannat@ccbbo.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE

illustration_action

Depuis le 1er juillet 2016, seuls les sacs en papier, tissu, matière biodégradable ou biosourcée compostable en compostage domestique peuvent être distribués pour emballer les marchandises dans les points de vente. Le 1er janvier 2017, l'interdiction s'est étendue aux sacs autres que les sacs de caisse à usage unique comme les sacs « fruits et légumes » et aux sacs permettant l'envoi de la presse et de la publicité.

Dans le cadre de son programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (ZDZG), la CCBBO s'est engagée à accompagner tous les acteurs de son territoire, y compris les commerçants, dans une démarche de réduction des déchets. 107 commerces susceptibles de rencontrer la problématique des sacs plastiques à usage unique ont été comptabilisés sur le territoire.

La CCBBO a donc souhaité les sensibiliser afin qu'ils anticipent la réglementation et mettent en place des alternatives durables aux sacs plastiques à usage unique, tout en favorisant l'économie circulaire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Mener un état des lieux de la distribution des sacs plastiques à usage unique et des alternatives déjà mises en place dans les commerces du territoire.
- Définir des orientations visant à anticiper la fin des sacs plastiques à usage unique en fonction des besoins des commerçants et des consommateurs, des réalités locales et des différentes catégories de commerces.
- Organiser l'animation de réunions d'information et de sensibilisation, à destination des commerçants, sur la nécessité de développer des alternatives aux sacs plastiques à usage unique, tout en favorisant l'économie circulaire.
- Engager durablement les commerçants par la signature d'une charte d'engagement.
- Garantir la sensibilisation des habitants et des commerçants grâce à des outils de communication présents dans les commerces.

Résultats quantitatifs

- Nombre de commerces contactés : 107
- Nombre de commerçants rencontrés et sensibilisés : 37 (soit près d'1/3 des commerces contactés)
- Nombre de commerces diffusant les supports de communication (affiches et dépliants): 24
- Nombre de commerces ayant affiché un autocollant "ici...zéro sac plastique à usage unique": 20
- Nombre de commerces ayant affiché un autocollant "ici...contenants personnels acceptés" : 13
- Nombre de commerçants ayant signé la charte d'engagement : 19

Résultats qualitatifs

- La majorité des commerçants rencontrés sont favorables à l'opération et estiment qu'il est nécessaire de sensibiliser les particuliers aux alternatives aux sacs plastiques à usage unique. La communication ludique proposée par la CCBBO leur a permis d'échanger avec leurs clients sur ces alternatives.
- La création d'un réseau de commerçants engagés au « zéro sac plastique à usage unique », via la signature d'une charte d'engagement, souligne la volonté de la CCCBO de fédérer les acteurs économiques autour du programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».
- Plusieurs commerçants ne souhaitent pas adhérer à l'opération car ils avaient pour objectif de terminer leurs stocks de sacs plastiques à usage unique.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Recensement des commerçants du territoire : mai 2016
- Création et impression des outils de communication : mai 2016
- Envoi d'une enquête aux commerçants sur l'utilisation des sacs plastiques à usage unique : juin 2016
- Réunion d'information : 23 juin 2016
- Distribution des outils de communications : de juillet à septembre 2016
- Signature d'une charte d'engagement : de juillet à septembre 2016
- Suivi des commerces engagés : décembre 2016, avril et juillet 2017
- Création et impression d'un nouvel autocollant : juin et juillet 2017
- Organisation d'un point presse (témoignages): 22 septembre 2017

Moyens humains

- Chargée de mission "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage"

Moyens financiers

- Frais de création des outils de communication : 500,00€ HT
- Frais d'impression des outils de communication : 1462,09€ HT

Partenaires mobilisés

- Particulier (témoignage dans la presse sur sa consommation "zéro déchet")

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible sur tous types de territoires.

Difficultés rencontrées

Cette opération est intéressante si elle est intégrée dans une démarche d'économie circulaire. Elle permet notamment d'ouvrir le dialogue avec les commerçants du territoire, sur une thématique autre que le paiement du service de collecte et de traitement des assimilés.

Recommandations éventuelles

- Pour valoriser les commerçants engagés, l'organisation d'un point presse pour faire part de leurs témoignages est intéressant.
- Pour sensibiliser les particuliers, il serait judicieux d'organiser des animations dans les commerces engagés.
- Les commerçants ne sont pas uniquement concernés par la problématique des sacs plastiques à usage unique. Ainsi, il serait pertinent de créer un réseau plus large de « commerçants zéro déchet » engagés dans une démarche d'économie circulaire.

Mots clés

Dernière actualisation

Février 2018

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Admin SAPSI

tma.drupal@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions